

Rapport d'activité #4

2021-2022

SOMMAIRE

Présentation du Conseil de Développement de Dinan Agglomération.....	4
I. Vie du Conseil de Développement	5
1. Arrêt sur image (décembre 2022)	5
2. Le point sur la composition du Conseil de Développement.....	5
II. Bilan de l'année 2021-22.....	8
1. Les commissions.....	8
2. Participation au Contrat de Partenariat avec la Région Bretagne	15
3. Participation au réseau breton des Conseils de Développement.....	17
III. Les perspectives pour 2023.....	18
IV. Le Budget 2021-2022.....	19
V. ANNEXES	20

Présentation du Conseil de Développement de Dinan Agglomération

Le Conseil de Développement est une instance qui permet aux habitants de formuler des avis sur des décisions ou choix à venir impactant les modes de vie. Il s'organise librement pour rendre des avis circonstanciés sur les politiques publiques de Dinan Agglomération.

Il est composé de 64 membres (65 à compter de 2023), bénévoles et représentatifs du Territoire. Hommes et femmes, non élus mais partageant un même intérêt pour la participation citoyenne. Ses membres travaillent, en Commissions, sur des sujets en lien avec les politiques publiques engagées par Dinan Agglomération en fonction de leurs centres d'intérêts, des besoins du Territoire ou à la demande de la Collectivité : Scot, PCAET, Mobilités, Handicap, Déchets, transition énergétique ...toutes compétences de Dinan Agglomération.

Le Conseil de Développement a réaffirmé ses 4 missions :

- Encourager l'expression et la participation citoyenne ... cf le budget participatif
- Développer de nouvelles réflexions sur le Territoire ... cf. la Culture
- Contribuer aux réflexions des politiques publiques de l'agglomération ... cf. le SCoT-AEC
- Favoriser les échanges constructifs entre les citoyens et les élus et agents de l'agglomération .. cf. participation SCoT-AEC

I. Vie du Conseil de Développement

1. Arrêt sur image (décembre 2022)

Ces deux premières années ont été impactées par l'apparition et la persistance de la Covid.

Ainsi, l'intégration et l'engagement des nouveaux membres ont été affecté par l'interdiction de réunions présentielle et la dynamique s'en est ressentie malgré une organisation décentralisée et des plénières trimestrielles sur tout le territoire comportant à chaque fois une thématique majeure présentée par un élu de l'Agglomération.

C'est pourquoi près de la moitié de ses membres se sont désengagés de leur mission.

Ajoutons à cela, le manque de continuité dans le soutien administratif pour le Conseil de Développement puisque que, en deux ans, 3 animatrices se sont succédées avec même une absence totale pendant plus de 4 mois en 2022.

C'est pourquoi le Bureau du Conseil de Développement s'est réorganisé en assurant une continuité de l'institution, en promouvant une nouvelle dynamique des Groupes Projets à travers la Newsletter mensuelle.

Aujourd'hui, force est de constater que, malgré un déficit de notoriété grand public toujours patent, nombre d'élus communautaires ont pris conscience de l'importance de la participation citoyenne et ont ainsi engagé des actions concrètes avec le Conseil de Développement à travers des animations communes ou des réflexions partagées.

Avec l'intégration d'une nouvelle commune au sein de Dinan Agglomération au 1^{er} janvier 2023, le Conseil de Développement a souhaité lancer une nouvelle campagne de recrutement à mi-mandat.

2. Le point sur la composition du Conseil de Développement

Fin novembre 2022, au regard de la diminution du nombre de membres, le bureau a souhaité faire un point précis sur la composition du Conseil de Développement.

Ainsi, au 5/12/2022, le nombre de membres souhaitant poursuivre leur engagement au sein du Conseil de développement s'élevait à 23.

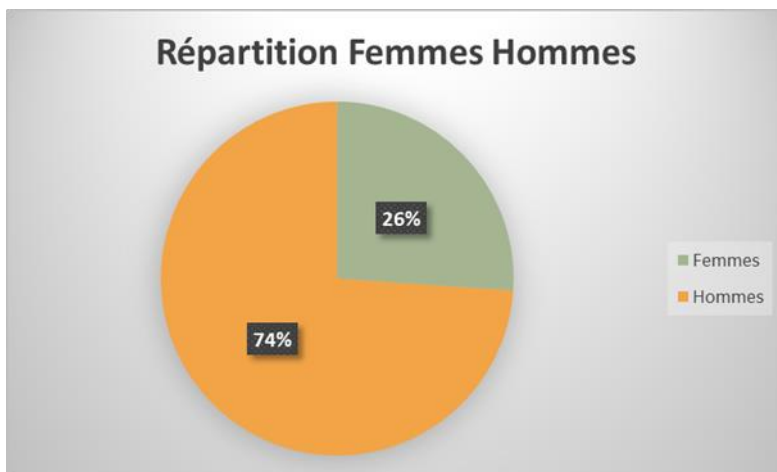
La composition actuelle du Conseil de Développement a permis de relever les points de vigilance pour préparer le recrutement de nouveaux membres en 2023, que ce soit en termes de parité, d'âge et de répartition géographique.

Parité

Il est prévu dans le règlement intérieur que le Bureau du Conseil de Développement compte 8 membres et soit paritaire. Au 5/12/2022, sa composition était la suivante :

Nom	Prénom
ALLIX	Jacques
CHARLOT	Clément
FREVILLE	Alain
LABAT	Henry
LEMAITRE	Paul
NANTEL	Marie-Pierre

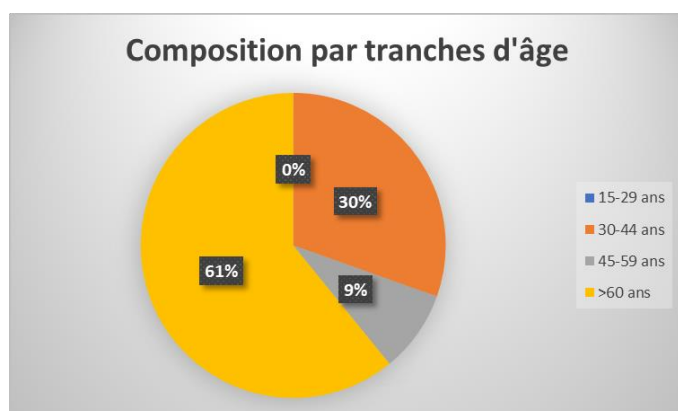
Et plus largement, parmi les 23 membres restants, il s'avère que la parité n'est plus atteinte.



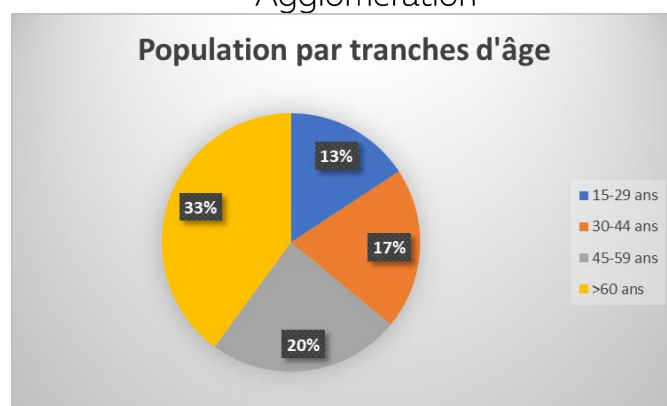
Tranches d'âge

La comparaison de la composition par tranches d'âges entre les membres du Conseil de Développement et les habitants de Dinan Agglomération permet de constater une forte représentativité des 60-74 ans et un manque de représentativité des jeunes (<29 ans).

Au sein du Conseil de Développement



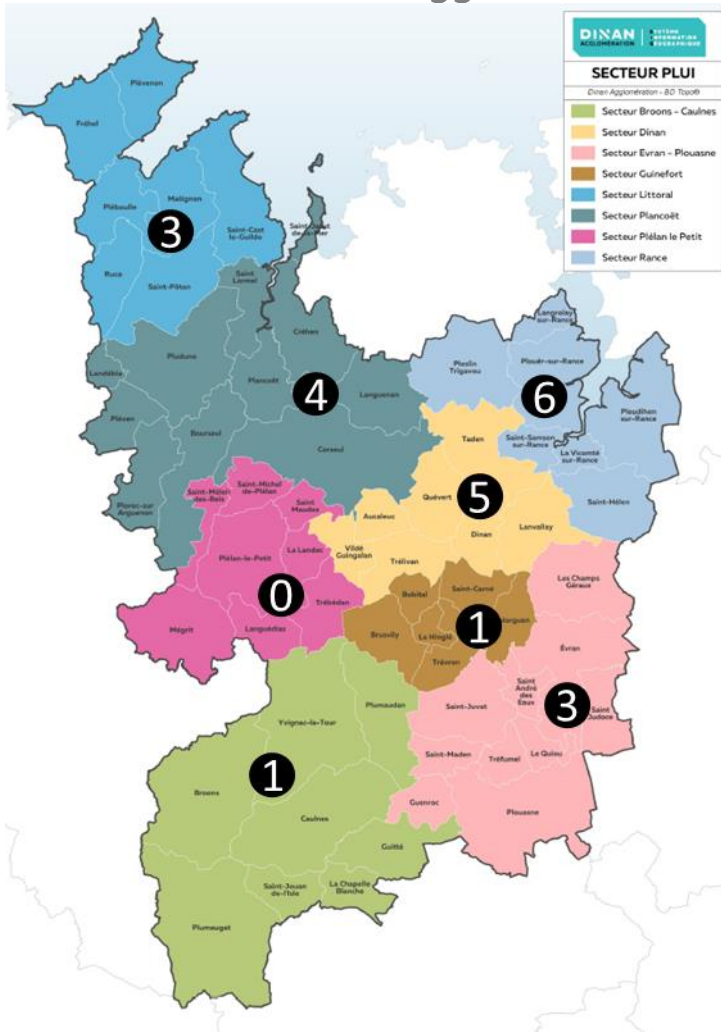
Au sein de la population de Dinan Agglomération



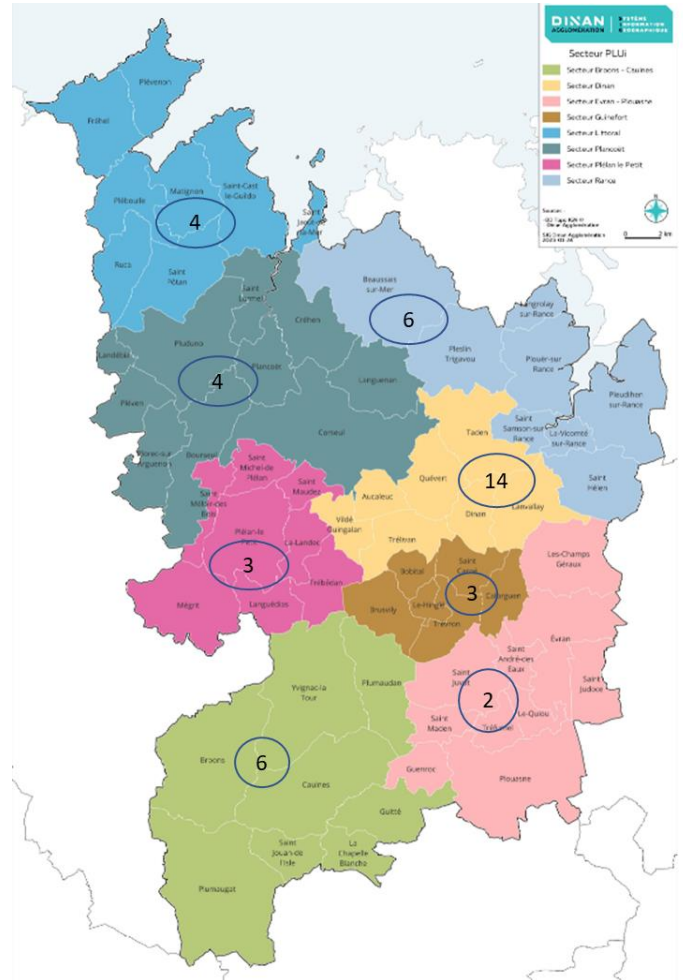
Répartition géographique des membres

Les secteurs nord sont davantage représentés. L'enjeu du prochain mandat sera de garantir une représentativité géographique des membres, pour que les sujets abordés prennent en compte les spécificités de chaque secteur de Dinan Agglomération.

Répartition actuelle des membres sur le territoire de Dinan Agglomération



Répartition des membres à recruter



II. Bilan de l'année 2021-22

1. Les commissions

En 2021 et 2022, la commission Aménagement a été très sollicitée. D'autres commissions ont tenté de travailler malgré les difficultés : Handicap et mobilité, TZCLD (Territoire zéro chômeurs de longue durée), Culture, PCAET, Gourmande.

Des membres ont également participé à des instances et/ou commissions de Dinan Agglomération sur le Budget participatif, CUP et CML.

Commission Animation Participative

Elle s'est réunie en 2021, deux fois, notamment pour partager des expériences et réfléchir à organiser la formation des membres du Conseil de Développement. Les restrictions dues au COVID n'ont pas permis d'avancer en ce domaine.

Autre mission de la Commission, le **Budget Participatif**. C'était une première pour une agglomération. Le groupe de travail a œuvré pour élaborer le règlement de cette opération dans le cadre de plusieurs réunions, au cours des années 2021 et 2022. Le règlement a été validé par une **commission tripartite, élus-agents-CODEV**.

Après l'appel à projets et leur réception, cette commission a étudié leur conformité avec les missions de l'Agglo, puis leur faisabilité (financière, juridique, technique). Le vote a été lancé le 02 mai 2022 au cours d'une conférence de presse. Après le vote, les lauréats des projets (3 dans chaque catégorie : « projets duplicables » et « projets qui rayonnent ») ont été reçus au siège de Dinan Agglo le 12 juillet 2022.



Commission Aménagement

La Commission a travaillé au début 2021 sur le PLUih et sur « petites villes de demain ». Mais son travail a surtout concerné, sur 2021 et 2022, l'élaboration du nouveau SCOT AEC (Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat). Suite à

une rencontre avec Yann GODET, élu en charge du dossier, la question du rôle que pouvait avoir le Conseil de Développement a été posée, et en particulier la Commission Aménagement du Territoire, dans cette future révision du SCoT. Dinan Agglomération a formalisé ses attentes dans le cadre d'une saisine :

- Travailler sur des propositions méthodologiques pour définir comment associer les citoyens dans l'élaboration du SCoT
- Associer le Conseil de Développement sur la partie concertation tout au long de la procédure d'élaboration du SCoT
- Etre relais d'information auprès de la population.

Au cours de plusieurs réunions, la Commission a participé à l'élaboration du cahier des charges pour le choix des Bureaux d'études en ce qui concerne la concertation de la population. Ensuite, elle a travaillé avec le Bureau d'études retenu, Palabréo, sur la construction du questionnaire en direction de la population. Les membres participeront à l'exploitation des réponses (plus de 1300, pour 700 espérées) et aux débats publics qui seront organisés en 2023.

Ils s'associent pour dessiner la ville de demain

Broons — 40 citoyens bénévoles, réunis au sein du conseil de développement de Dinan agglo, ont échangé avec le maire et réfléchi à la manière d'impliquer les habitants.

Samedi, 40 citoyens bénévoles, représentant l'ensemble du territoire, se sont réunis au sein du Conseil de développement de Dinan agglomération. Objectifs : faciliter la participation citoyenne, sous forme de tables rondes, dans les grands sujets qui intéressent l'Agglomération et qui impacteront pour les trente ans à venir la vie des citoyens au quotidien.

La commune de Broons fait partie du programme gouvernemental Petites villes de demain (au même titre que Dinan, Caulnes, Matignon et Plancoët). Cette dernière vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour en accompagnant les collectivités dans leurs projets de revitalisation en matière d'habitat, de commerce, de mobilité et de cadre de vie.

« C'est un travail de longue haleine »

Le maire de Broons, Denis Laguitton, a ainsi pu exposer l'avancée de la réflexion menée par un panel d'habitants qui se réunit tous les deux mois pour imaginer les scénarios de développement pour l'horizon 2040. « C'est un travail de longue haleine, a reconnu le maire. Nous n'en sommes qu'au dégrossissage. Dans cet-



Les membres du Conseil de développement de Dinan agglomération ont échangé avec le maire de Broons (Côtes-d'Armor). | PHOTO: OUESTFRANCE

te démarche entreprise il y a quelques mois déjà, la mairie s'est adossée au cabinet de conseil Pluréal pour mener une démarche consultative. La population a été sollicitée pour constituer un panel de citoyens. Celui-ci est aujourd'hui étroitement associé à la démarche et est force de proposition pour ima-

giner différents scénarios possibles afin de dessiner les contours d'une vision globale de la commune en 2040. »

« Nous avons conscience que ce sont des réflexions très techniques et notre défi est d'impliquer les citoyens et de les intéresser pour qu'ils participent concrètement à

cette réflexion à partir de documents certes difficiles d'accès et pourtant si importants pour l'aménagement du territoire », a expliqué Laurence Le Du-Blayo, conseillère de Dinan agglomération en charge de la revitalisation des territoires.

Lors d'échanges avec les membres du conseil, Denis Laguitton a pu témoigner de l'importance de la participation citoyenne dans ce projet, ce qu'elle apporte, les enjeux de la démarche, les leviers et les freins éventuels rencontrés et s'est félicité de ce temps de rencontre pour les élus et citoyens engagés dans cette même démarche.

Commission Economie

Cette commission a un triple objectif :

- Proposer des initiatives économiques en lien avec les enjeux à venir et l'équilibre du territoire
- Interférer sur les problématiques de l'emploi, notamment des travailleurs ayant une reconnaissance de handicap, seniors, femmes et allocataires des minimas sociaux
- Anticiper les enjeux croisés du développement économique, des orientations nationales et ses répercussions sur l'emploi

Son action s'est traduite principalement par des rencontres avec les élus et d'un approfondissement sur l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD):

- 2 Rencontres avec le Vice-Président de Dinan agglomération en charge la Stratégie Economique, de la Relance et du Numérique et de la Vice-Présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Innovation et du Soutien aux Entreprises
- Rencontres individuelles avec les élus de Saint-Samson sur Rance, Plouër sur Rance et Pleslin Trigavou
- 2 Rencontres avec les élus de Plélan-Le-Petit et des communes environnantes
- Présentation aux élus de ces communes d'un diaporama et d'un film sur la démarche TZCLD – cf annexe
- Organisation d'une grappe TZCLD des projets en cours ou à venir Pays de Loire et Bretagne en décembre 2022 à l'ESAT de Quévert en présence des animateurs régionaux du centre de ressources de TZCLD, de Monsieur le Maire de Quévert et de Madame la Vice-Présidente en charge de l'Emploi, de la Formation, de l'Innovation et du Soutien aux Entreprises.

Malgré une dynamique forte, la commission se heurte à différentes problématiques et notamment le faible enthousiasme des élus de Dinan Agglomération mais également la difficulté à avoir une perception actualisée de la situation locale de l'emploi.

Un territoire zéro chômeur dans l'agglomération ?

Quévert — Seize projets sur les vingt territoires recensés en Bretagne et Pays de la Loire étaient réunis à l'Esat des Pifaudais, jeudi. Un souhait : que les élus locaux s'impliquent d'avantage.

À l'invitation de la commission économique du conseil de développement de Dinan agglomération, des porteurs de projets territoire zéro chômeur étaient à Quévert, jeudi.

Un dispositif pour les chômeurs de longue durée

« Un territoire zéro chômeur (TZCLD) est un quartier, une commune ou un ensemble de communes d'environ 10 000 habitants sur lequel les acteurs prennent l'engagement de supprimer la privation d'emploi de longue durée. C'est une instance complémentaire de ce qui existe déjà », explique Frédérique Héry, référente régionale de l'association Territoire zéro chômeur. Le dispositif passe par la création d'entreprises à but d'emploi (EBE) de l'économie sociale et solidaire. Les personnes sont embauchées en CDI, en tenant compte de leurs profils et à des temps éventuellement choisis. « Les emplois correspondant à des besoins complémentaires et ne sont pas en concurrence avec l'emploi existant. »

Le conseil de développement pousse les élus à se mobiliser

Le conseil de développement de Dinan agglomération s'est autosaisi de cette question, même si le taux de chômage du secteur est plutôt bas (autour de 6 % N.D.L.R.). « Il existe des personnes qui seront éloignées de l'emploi, quelle que soit la conjoncture du fait de leur parcours, de ruptures d'emploi ou autres. Nous savons qu'il vaut mieux que ces personnes travaillent. C'est une vie



Seize projets de Bretagne et des Pays de la Loire, portés par les différents acteurs de l'emploi, étaient réunis jeudi, à l'Esat des Pifaudais. (Photo: Ousse France)

sociale retrouvée, une fierté et un gain pour leur santé », observent Didier Quentin et Jacques Allix, membres du conseil de développement.

La commission travaille sur le sujet depuis 2019. « On a analysé les données de l'emploi, contacté les communes. Pour l'instant, on n'a pas de réponses favorables des élus. On essaie de faire en sorte que Dinan agglomération les motive. »

Se rapprocher de Dinan pour le quartier prioritaire

« Nous avons pensé, dans un premier temps, à aller vers le secteur

rural. Il y a des personnes un peu à l'écart de l'emploi, mais la prise en charge est plutôt bonne. Nous allons nous rapprocher de Dinan et son quartier prioritaire », indiquent Didier Quentin et Jacques Allix. Ils ont déjà des idées sur les activités à créer. « On s'oriente vers la déconstruction de bateaux, d'huisseries, l'élagage de haies en lien avec la SCIC Bois et les agriculteurs, l'aide aux artisans pour la décharge de camions... »

Ça marche ailleurs : exemple à Pipriac-Saint-Ganton

Parmi les vingt projets recensés en Bretagne et Pays de la Loire, six se sont concrétisés. Par exemple à Pipriac-Saint-Ganton (Ille-et-Vilaine). « L'entreprise propose 35 activités : blanchisserie pour chambres d'hôtes, réparation de palettes, préparation de bois de chauffage, recyclerie, nettoyage de véhicule... », raconte Denis Prost, chargé TZCLD, pour ATD Quart-Monde, l'association qui porte l'initiative. Actuellement, 70 personnes y travaillent. « 110 personnes y sont passées. Certains se sont insérés dans des entreprises classiques. »

Territoire Zéro Chômeur : échanges autour de projets bretons et ligériens

● À l'initiative du Conseil de développement de Dinan Agglomération, l'Esatco des Pifaudais a accueilli, le 1^{er} décembre, une réunion portant sur la définition du terme « privation durable d'emploi », tel que décrit par la loi du 30 novembre 2020. Le Centre de ressources de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Bretagne et des Pays de Loire, piloté par Frédérique Héry, a permis de confronter les problématiques et expériences d'une vingtaine d'administrateurs et de techniciens de divers projets de bassins d'emploi très différents. En

présence de Philippe Landuré et de Marie-Christine Cottin, vice-présidents de l'Agglo, les échanges ont montré que tout dépendait du bassin d'emploi, amenant, de ce fait, des réponses très particulières.

Une centaine d'emplois à Pipriac

Un zoom sur l'expérience menée sur le bourg de Pipriac a mis en exergue la redynamisation de la vie économique locale, permettant l'embauche de 117 personnes éloignées de l'emploi, dont 75 sont engagées dans

un parcours de formation et de professionnalisation. « Cela est passé par la recherche d'activités utiles complémentaires à l'économie locale, correspondant aux compétences des personnes concernées, puis à la création d'EBE (entreprises à but d'emploi) conventionnées par le territoire, dont la fonction première est de créer des emplois manquants sur ce territoire », a souligné Frédérique Héry, qui prévoit une grande réunion débat pour écrire la suite, après 2026, de cette première phase de cinq ans à échéance 2025.



En présence de Michel Guguen, vice-président l'antenne locale de l'Adapei-Les Nouelles, et de Didier Quintin, membre du Conseil de développement de l'Agglo, Bretons et Ligériens ont planché toute une journée.

Commission Energie

Elle a comporté deux groupes de travail : Convention Climat et PCAET.

Le groupe de travail PCAET a eu du mal à travailler sur le sujet. Après le dépôt du projet de PCAET et les avis du Préfet et de la Mission Régionale d'autorité environnementale, le groupe a adressé un courrier au Président de Dinan Agglo et aux Maires de l'agglo réaffirmant une nécessaire vision partagée avec la population d'une part et un engagement en direction de la sobriété d'autre part. Le vice-Président en charge du dossier, Philippe LANDURE est venu à la plénière du 15 octobre 2022 pour présenter la partie réglementaire de l'élaboration du PCAET et l'imbrication des différentes instances (SRADDET, PLUih, SCOT-AEC, Agglo, Communes). Les échanges ont permis de progresser et de faire évoluer la démarche participative.

Commission Communication

Elle a travaillé mais les projets, peut-être trop ambitieux, n'ont pu aboutir à ce jour.



Commission Mobilité et Handicap

Cette Commission s'est fixée pour objectif de contribuer à la réflexion à la mise en place d'un service TAD (Transport A la Demande) et Transport PMR (Personne à Mobilité Réduite) sur Dinan Agglomération.

Elle rencontre des difficultés de communication avec l'élue en charge de la mobilité malgré courriers et relances, alors qu'un engagement de projet de transport à la demande est en cours.

Commission Culture

Les membres de cette Commission ont élaboré un questionnaire sur les attentes culturelles des habitants de Dinan Agglo. Il a été proposé sur les marchés et plus de 600 réponses ont été collectées. La synthèse des résultats de ce questionnaire a été transmise au service culturel et présentée en Commission Culture de Dinan Agglomération en octobre 2021 (cf annexe2). Cette contribution, découlant d'une auto-saisine du Conseil de Développement, a été utile à la définition de la nouvelle politique culturelle de l'agglomération qui a été votée en avril 2022.

Le groupe « débat-film » a organisé plusieurs séances de projection notamment à St Cast et Dinan.

Commission Petite enfance

Le Service Petite Enfance de Dinan Agglomération souhaite identifier les besoins et les actions d'accompagnement à la parentalité sur le territoire de Dinan Agglomération. Cette ambition se construit dans la continuité du Schéma intercommunal des services aux familles, réalisé en 2018.

Le service Petite Enfance a souhaité intégrer les parents à la réflexion sur les besoins et à la définition des actions en matière de parentalité. Aussi, des membres de la

commission petite enfance du Conseil de développement ont participé à des réunions pour apporter leur contribution aux réflexions.

Commission Gourmande : contribution à la mise en place du marché aux coquilles

Début 2022, un membre du Conseil de développement, investi dans la Commission Mer et Littoral s'est rapproché des services du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Dinan Agglomération pour évoquer l'opportunité de créer un point de vente en circuits courts des produits de la pêche sur le port de Saint-Cast-le-Guildo. Plusieurs pêcheurs ont manifesté leur intérêt concernant cette démarche. Après plusieurs échanges, un point de vente directe a été créé et inauguré le 24 octobre 2022. Cette initiative répond à l'ambition du PAT en termes de vente de produits en circuits-courts. Elle contribue également à la promotion de l'ancrage maritime du territoire.

Plénières

9 réunions plénières se sont tenues entre 2021 et 2022, en différents lieux de l'agglomération : Broons, Dinan, Lanvallay, Plancoët, Saint Carné, Saint Cast, Taden, Trébédan, et ont été ouverte aux habitants.

Nous remercions les élus qui y ont participé pour apporter éclairages et informations: Mmes MEAL et LE DU-BLAYO, Mrs BARRAULT, DAUPHIN, IBAGNE, LANDURE et VILT.



Campagne recrutement

En raison des différents désistements, de l'arrivée de Beaussais sur Mer au sein de Dinan Agglomération et afin d'élargir le panel des membres, le bureau du Conseil de développement a souhaité lancer un nouveau recrutement.

La campagne démarrera dès janvier 2023.

2. Participation au Contrat de Partenariat avec la Région Bretagne

Dinan Agglomération, à travers son service Contractualisation, accompagne les porteurs de projets et les services de Dinan Agglomération dans l'obtention de financements publics, et notamment des fonds de l'Union Européenne. Les instances (Comités Uniques de Programmation et Commission Mer et Littoral) intègrent des membres issus de la société civile.

Dans ce cadre les membres du Conseil de Développement (10 titulaires et 5 suppléants jusqu'en 2022) rendent un avis sur les projets sollicitant des demandes de subvention via des programmes de subventions européennes et régionales gérées par Dinan Agglomération.

Comité Unique de Programmation

Les Comités Uniques de Programmation (CUP) concernent les projets ITI FEDER (Investissements Territoriaux Intégrés – Fonds Européens de Développement Régional), les fonds LEADER (Liaison entre les Actions de Développement de l'Economie rurale) et les crédits régionaux territorialisés.

15 membres du Conseil de Développement (10 titulaires et 5 suppléants) ont été invités à participer aux **5 CUP organisés (3 en 2021 et 2 en 2022)**.

En 2021, le travail d'évaluation du programme Leader 2014-2020 a été lancé. Sur la période concernée, 27 projets ont été accompagnés et 1,4M€ de subventions ont été attribuées. La composition du comité (mixte acteurs publics/ acteurs privés) est pertinente et les modalités d'organisation des réunions permettent de donner un avis éclairé sur les projets présentés.

L'année 2022 a été largement consacrée à l'élaboration de la candidature de Dinan Agglomération au programme européen Leader pour la période 2023-2027 et au paiement des derniers dossiers au titre de l'ITI FEDER 2014-2020. Des membres du Conseil de Développement ont apporté leur contribution en participant à 3 ateliers de réflexion.

Commission Mer et Littoral

La Commission Mer et Littoral concerne les projets du DLAL FEAMP (Développement Local par les Acteurs Locaux – Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche).

4 membres du Conseil de Développement y ont siégé lors des **5 commissions organisées en 2021**. Puisqu'il s'agissait de l'année de clôture, la CML s'est réunie pour sélectionner les derniers projets, clôturer le programme et entamer les travaux préparatoires au nouveau programme.

Sur la période 2014-2020, l'enveloppe de 1,06 M€ du territoire a permis de financer 26 projets en « Côte d'Emeraude Rance et Baie du Mont Saint-Michel ». A titre d'exemple en 2021, un projet innovant permettant aux conchyliculteurs de la Baie de l'Arguenon de lutter contre la prédation des moules de bouchots par les daurades a été accompagné par le DLAL FEAMP. Dans le cadre de ce projet, l'entreprise conchylicole Edulimer a développé un système permettant de fixer aux pieux de bouchot des gaines de protection empêchant la prédation sans impacter la croissance des moules.

En avril 2022 Dinan Agglomération et les communautés littorales du Pays de Saint-Malo ont déposé un dossier de candidature commun au programme de développement local du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (le DLAL FEAMPA) auprès de la Région Bretagne. Celui-ci a été sélectionné et le territoire a été doté d'une enveloppe de 1,3 M€ du FEAMPA et d'autant de fonds régionaux pour la période 2023 – 2027.

Ce dossier de candidature a été élaboré en collaboration entre les EPCI et les acteurs locaux du littoral de la « Côte d'Emeraude Rance et Baie du Mont Saint-Michel ». Les 4 représentants du conseil de développement de Dinan Agglomération (2 titulaires et 2 suppléants) ont ainsi activement participé à ces travaux aux côtés des élus locaux, des représentants des filières pêches et aquaculture, du Lycée maritime, du Museum National d'Histoire Naturelle, des animateurs Natura 2000 et d'autres acteurs de l'économie maritime.

Ces fonds permettront de financer des projets locaux, collectifs et innovants s'inscrivant dans les 5 thématiques suivantes :

1. Préserver, connaître et sensibiliser aux enjeux environnementaux littoraux et maritimes
2. Assurer la compétitivité durable des filières de pêche et d'aquaculture sur le territoire
3. Promouvoir et garantir la pérennité des métiers de la mer
4. Organiser et préparer le territoire maritime au changement climatique
5. Coopérer avec d'autres territoires pour initier des pratiques innovantes

Le programme DLAL FEAMPA, sera animé par une Commission Mer et Littoral associant l'ensemble des acteurs locaux de l'économie bleue dont 4 membres du conseil développement. Elle se réunira régulièrement pour sélectionner les projets qui bénéficieront du FEAMPA mais aussi pour échanger sur diverses thématiques en lien avec l'économie bleue locale.

3. Participation au réseau breton des Conseils de Développement



Le conseil de développement de Dinan-Agglomération adhère au Réseau des Conseils de développement bretons.

Le Réseau permet des échanges et de l'interconnaissance entre les conseils de développement, le CESER, et la coordination nationale des conseils de développement. Il propose aussi des formations /informations sur l'animation de la démocratie participative ainsi que des rencontres, des visio-conférences et webinaires sur des sujets de préoccupations citoyennes. (Exemples : le ferroviaire en Bretagne demain, politique de l'eau, la démarche ZAN : zéro artificialisation nette...), organisation de temps forts (Assises de la mer).

Après la période Covid qui a perturbé l'activité en présentiel, des membres du Conseil de Développement de Dinan-Agglomération ont participé à :

- Une visio-conférence /enquête SNCF sur la mobilité ferroviaire en Bretagne demain ;
- Une rencontre à Rennes CESER /Conseils de développement : échanges, pratiques, apports mutuels ;
- Une rencontre à Radenac, avec la Vice-Présidente de la Région Bretagne, Delphine Alexandre sur la politique de l'eau ;
- L'assemblée générale du Réseau à Saint-Brieuc, Intervention de Laurent Le Corvaissier de l'agence d'urbanisme Brest-Bretagne ADEUPa sur la loi Climat et Résilience avec un focus sur les impacts pour les citoyens.

Perspectives 2023 pour le Réseau :

- Proposer un programme de formations
- Poursuivre le travail d'échanges entamé avec le CESER
- Organisation de la nouvelle édition des Assises de la mer à Saint-Brieuc.

III. Les perspectives pour 2023

Le Conseil de Développement va poursuivre ses 4 grandes missions :

- Encourager l'expression et la participation citoyenne
- Développer de nouvelles réflexions sur le Territoire
- Contribuer aux réflexions des politiques publiques de l'agglomération
- Favoriser les échanges constructifs entre les citoyens et les élus et agents de l'agglomération

Plus spécifiquement, les travaux en cours dans le cadre des commissions en 2022 se poursuivront en 2023 en essayant de renforcer les échanges avec les élus et les services de Dinan Agglomération :

- Continuer le travail sur la concertation de la population dans le cadre de la démarche SCOT AEC. Le Conseil de Développement sera sollicité pour préparer les ateliers et y participer. Les membres de la commission participeront également à l'évaluation de la démarche.
- Poursuite des contacts de la Commission Economie avec des acteurs associatifs et des élus sur le TZCLD, si ce projet n'aboutit pas, la commission devra réfléchir à de nouvelles orientations.
- Reprendre les échanges sur la thématique de la mobilité et du PAT.

Afin de renforcer la collaboration avec Dinan Agglomération, les modalités de travail et de échange doivent être formalisées dans une charte. Ce travail sera envisagé au 1^{er} semestre.

Enfin, avec le renouvellement d'une grande partie des membres en 2023, leur accueil et leur intégration va constituer un enjeu fort du 1^{er} semestre qu'il faudra conforter au 2nd semestre. La future dynamique sera porteuse de nouvelles ambitions et donnera probablement naissance à de nouvelles saisines et auto-saisines.

IV. Le Budget 2021-2022

Budget de fonctionnement du Conseil de Développement

2021		2022	
Prévisionnel	Dépensé	Prévisionnel	Dépensé
11 200 €	8 601 €	11 200 €	12 851 €

Dépenses

2021

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2021 a été fixé à 11 200€.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 8 601€.

2022

Le budget prévisionnel a été maintenu.

Les dépenses se sont élevées à 12 851€.

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé est dû à une dépense de formation engagée par Dinan Agglomération dans le cadre d'un contrat d'alternance.

Répartition des dépenses, par poste :

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS 2021	MONTANTS 2022
Déplacements	2 515 €	3 072 €
Locations événementiel	1 591 €	100 €
Collations et boissons	1 133 €	179 €
Communication	2 132 €	- €
Formation	380 €	8 650 €
Réseau breton des CD	850 €	850 €
TOTAL	8 601 €	12 851 €

V. ANNEXES

Annexe 1 – Liste acronymes

CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

CUP : Comité Unique de Programmation

CML : Commission Mer et Littoral

ITI FEDER : Investissements Territoriaux Intégrés – Fonds Européens de Développement Régional

LEADER : Liaison entre les Actions de Développement de l'Economie rurale

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territoire

PLUih : Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

SCOT AEC : Schéma de Cohérence Territorial – Air Energie Climat

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

TZCLD : Territoire zéro chômeurs de longue durée

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Annexe 2 - Territoire zéro chômeurs de longue durée

Support d'échange préparé pour les rencontres avec
les élus

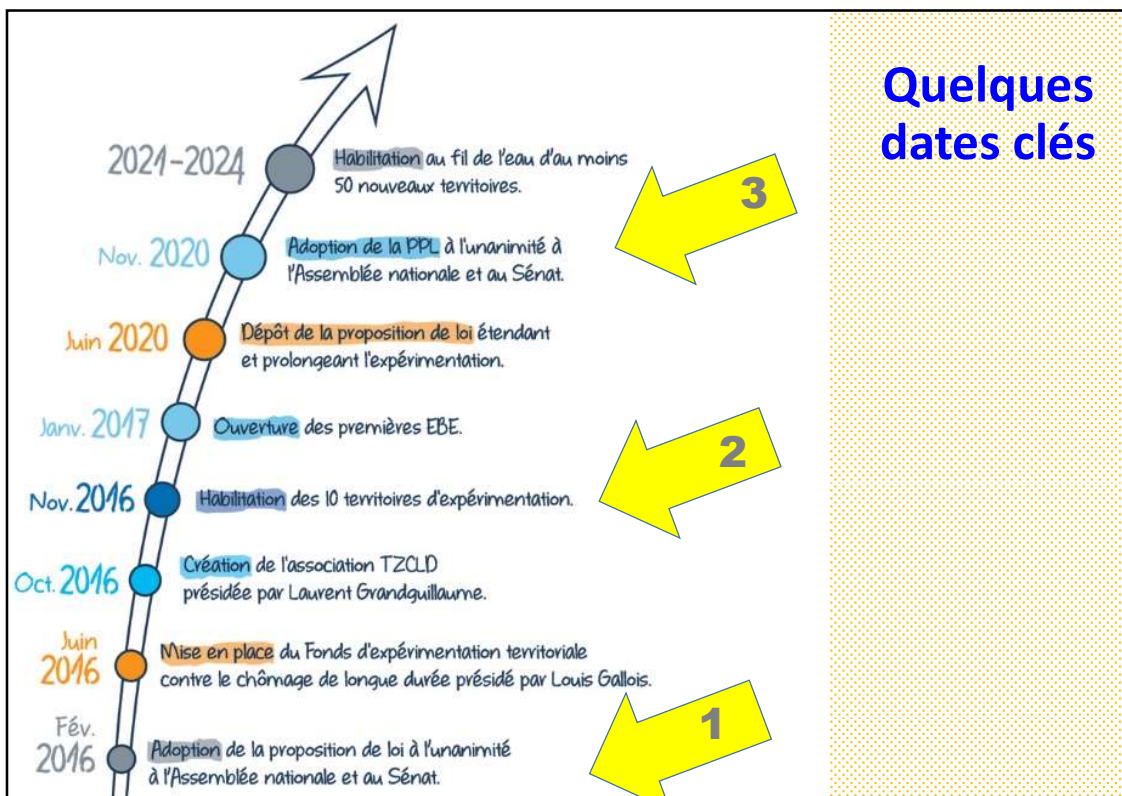
TZCLD

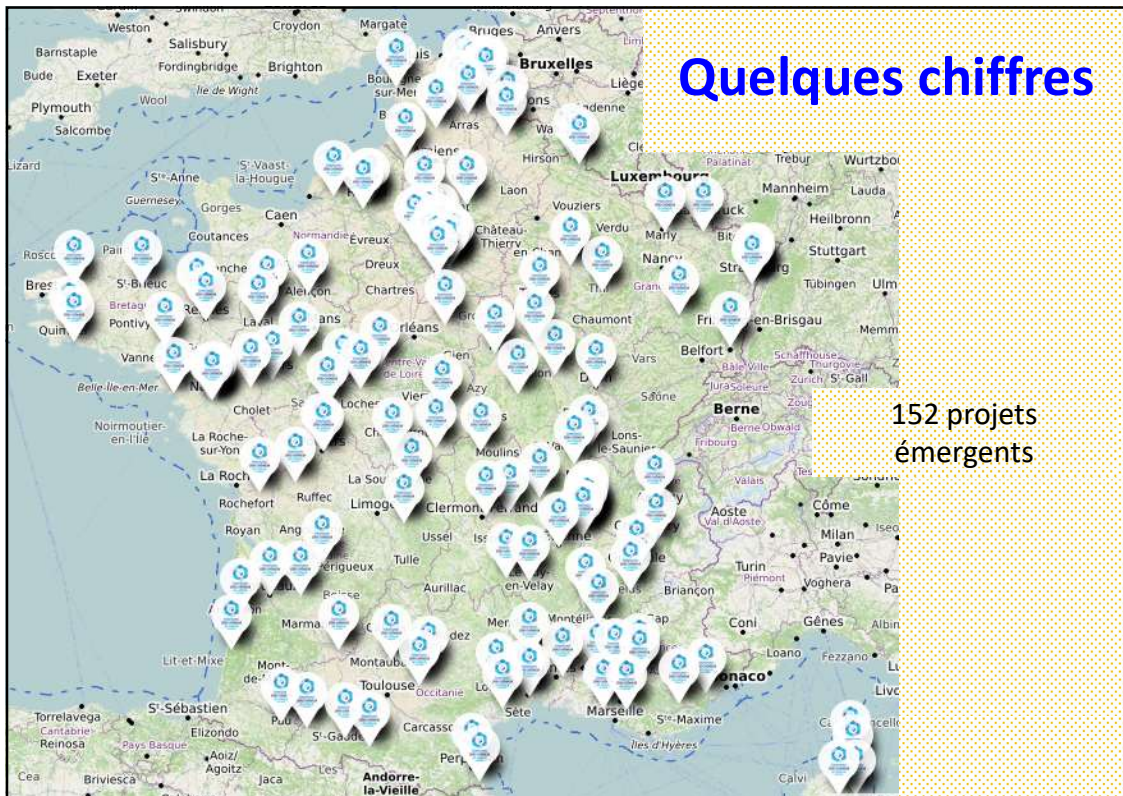
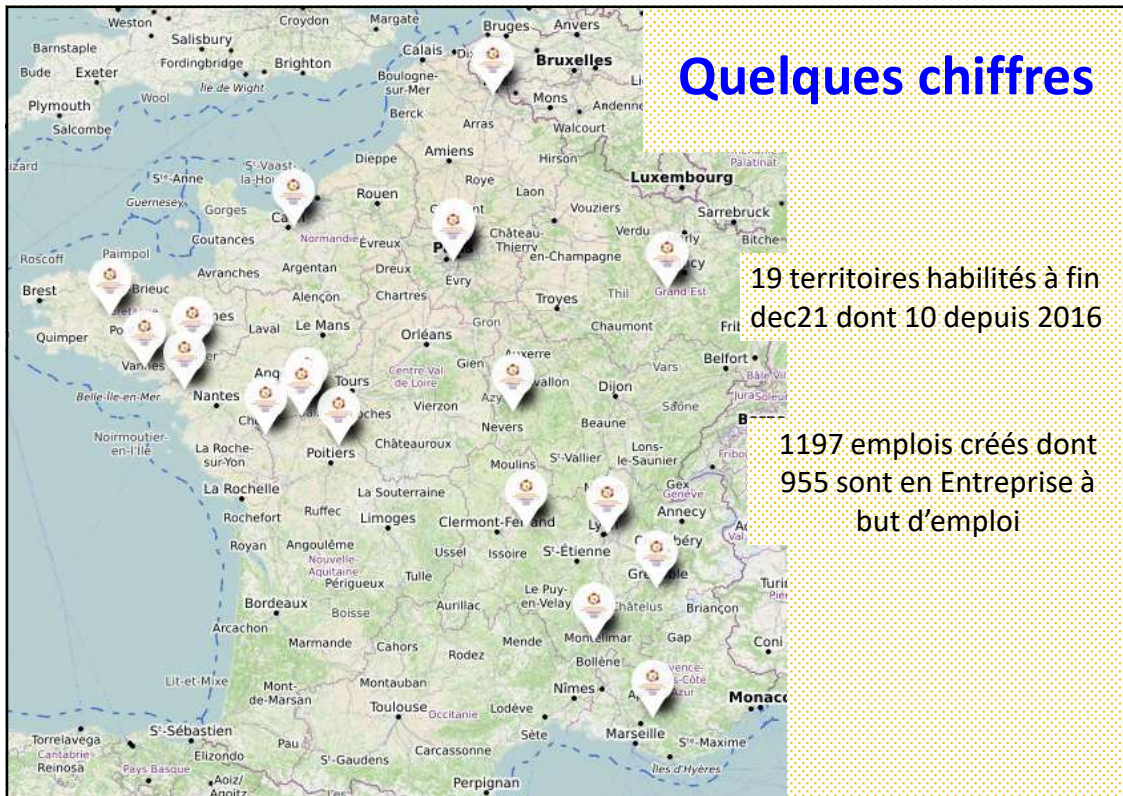
Territoire Zéro Chômeur Longue Durée

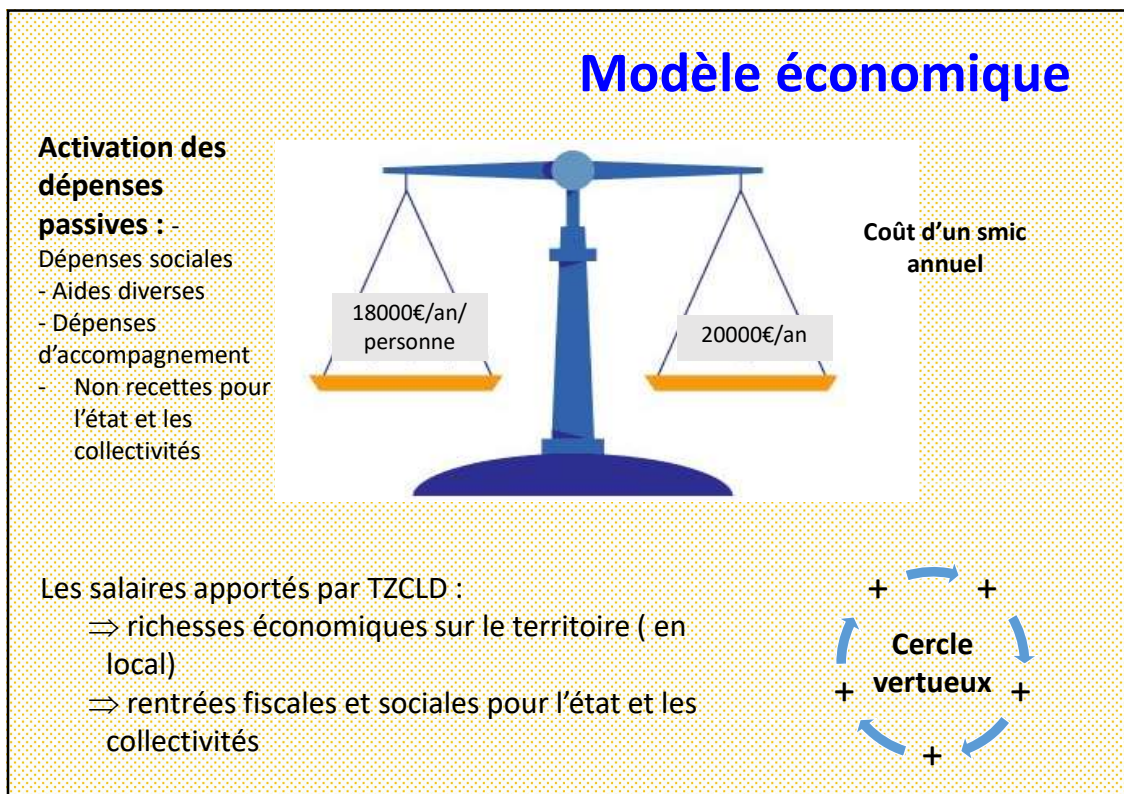
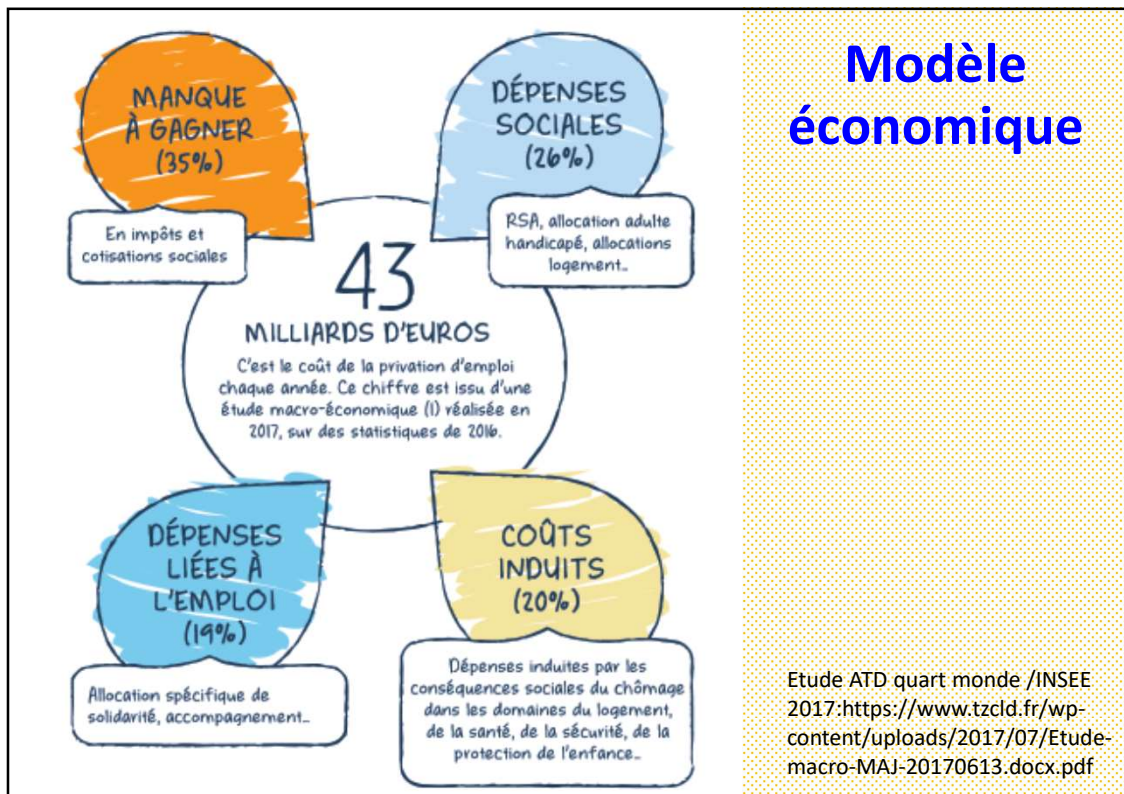
... et pourquoi pas sur le territoire de DinanAgglo

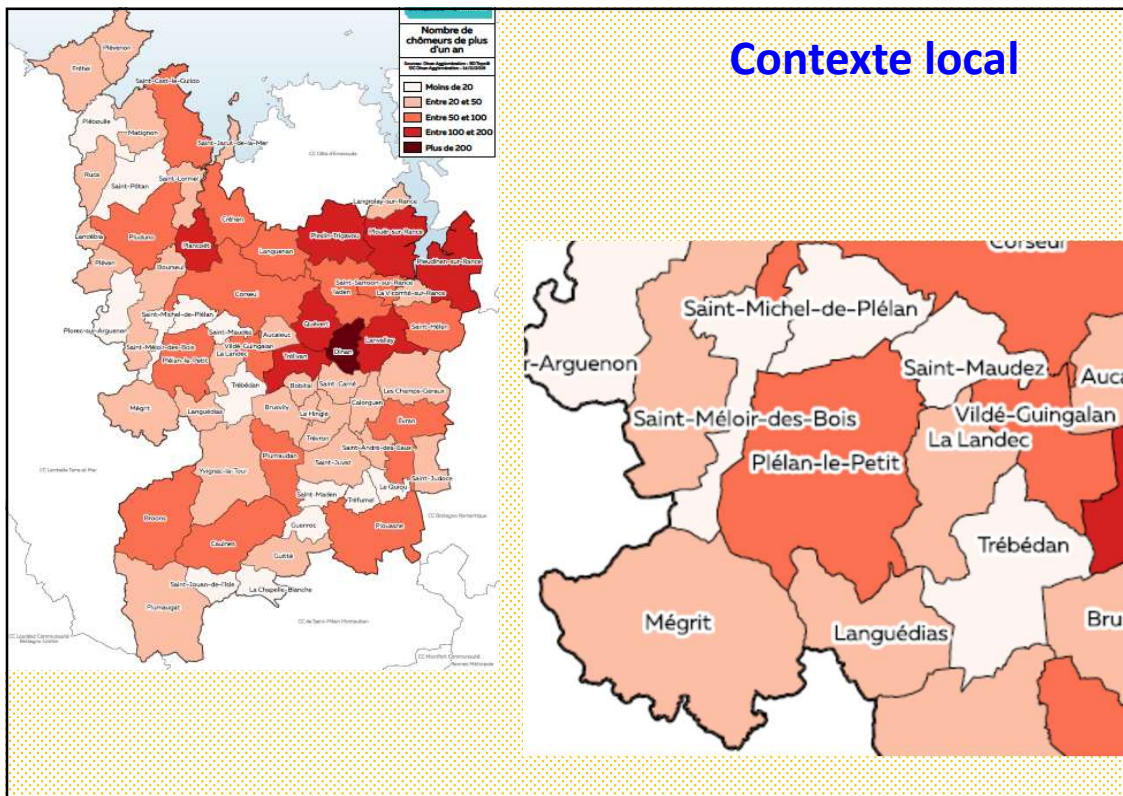
**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
DINAN AGGLOMÉRATION

Commission économie 24 février 2022











Contexte local

Commune	Nbr Habitants	Nbrs de Chômeurs > 1 an (2020)
La Landec	775	26
Languédias	464	29
Mégrit	787	28
Plélan-le-Petit	1 987	75
Saint-Maudez	315	13
Saint-Méloir-des-Bois	261	16
Saint-Michel-de-Plélan	333	6
Trébédan	417	16
	5339	209



Exemples d'activités





Meubles en palettes



Soutien scolaire



Recyclage fenêtre PVC

Aide ponctuelle au TPE

Légumerie





Soutien administratif


Pourquoi un projet ici ?


Plusieurs conditions pour démarrer

Un ou des élus « porteurs » du projet



un territoire de 5000 à 15000 habitants



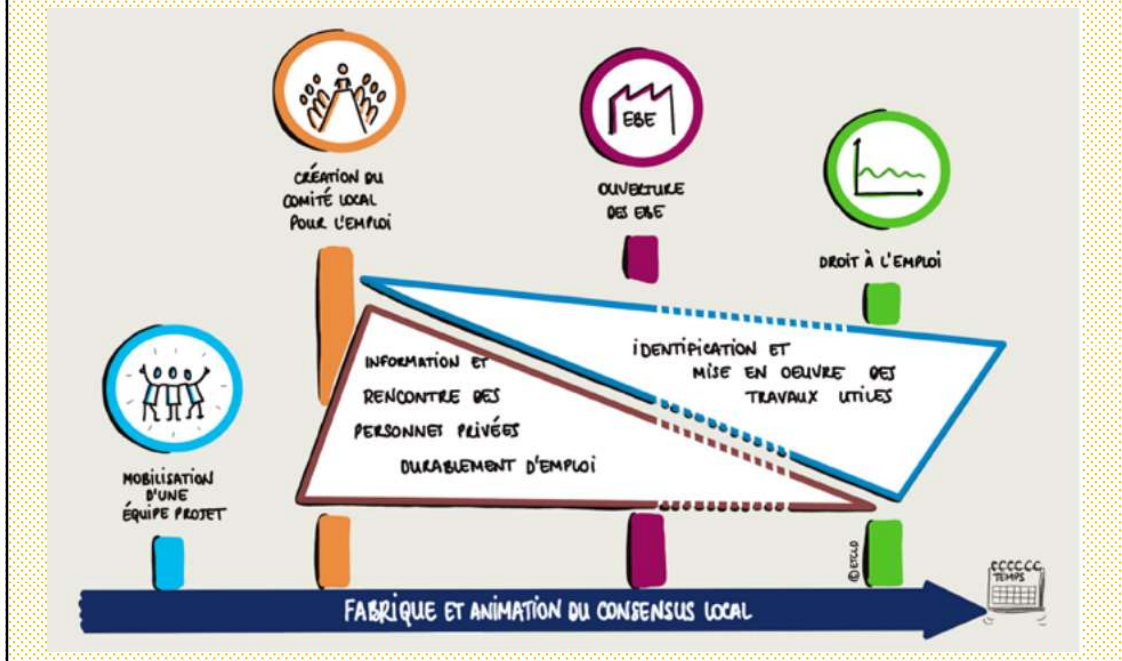


Un nombre de chômeurs de longue durée pertinent

- Des bâtiments
- De la communication
- De la pédagogie
- Des partenaires sociaux-économiques
-

4 étapes principales

... pas uniquement chronologiques



Apports du projet localement

Les élus des 10 territoires en expérimentation depuis 5 ans témoignent un gain :

- Pour l'économie locale
- Pour la vie sociale
- Le dynamisme local
- pour la démocratie locale
- Améliore les relations avec les services d'emploi
- Améliore les liens avec l'insertion



Annexes

Objectifs et principes

Objectif

Proposer à **tous** les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 6 mois dans le territoire **un emploi à durée indéterminée**, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi.
Le projet repose sur l'absence totale de sélection.

Principe

Financer ces emplois supplémentaires par le travail fourni et en réorientant les coûts de la privation d'emploi vers ce marché du travail nouveau et complémentaire. S'appuyer sur des **Entreprises à but d'emploi (EBE)**, conventionnées pour créer des CDI au SMIC, à temps choisi.

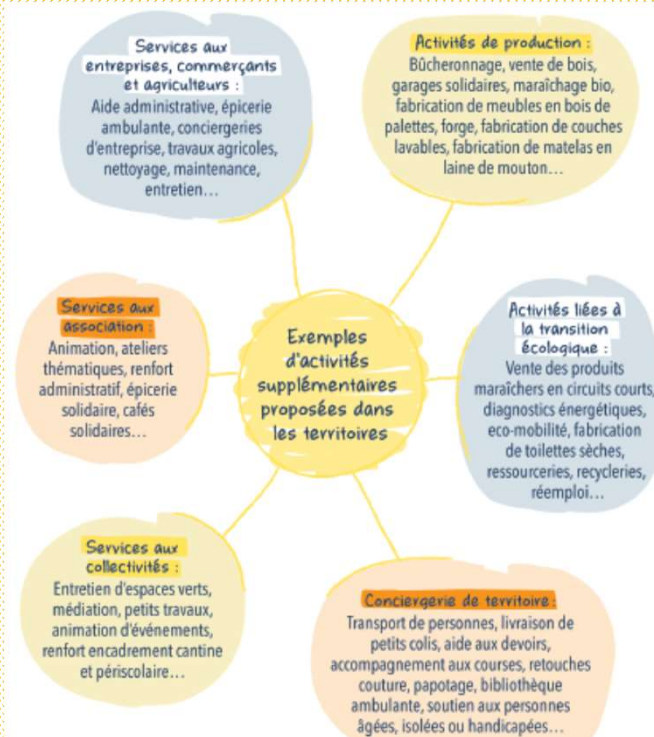
Préalable

Partir des savoir-faire, des projets et de la capacité d'initiative des demandeurs d'emploi. Répondre aux besoins locaux **non satisfaits**. **Ne pas se substituer aux emplois existants**. Ne pas entrer en concurrence avec les entreprises locales et favoriser le développement économique et la coopération.

4 étapes principales du projet local

- Fabrique du consensus local
- Rencontre des personnes privées durablement d'emploi volontaires
- Recensement des travaux utiles
- Ouverture d'une ou plusieurs EBE (entreprise à but d'emploi)

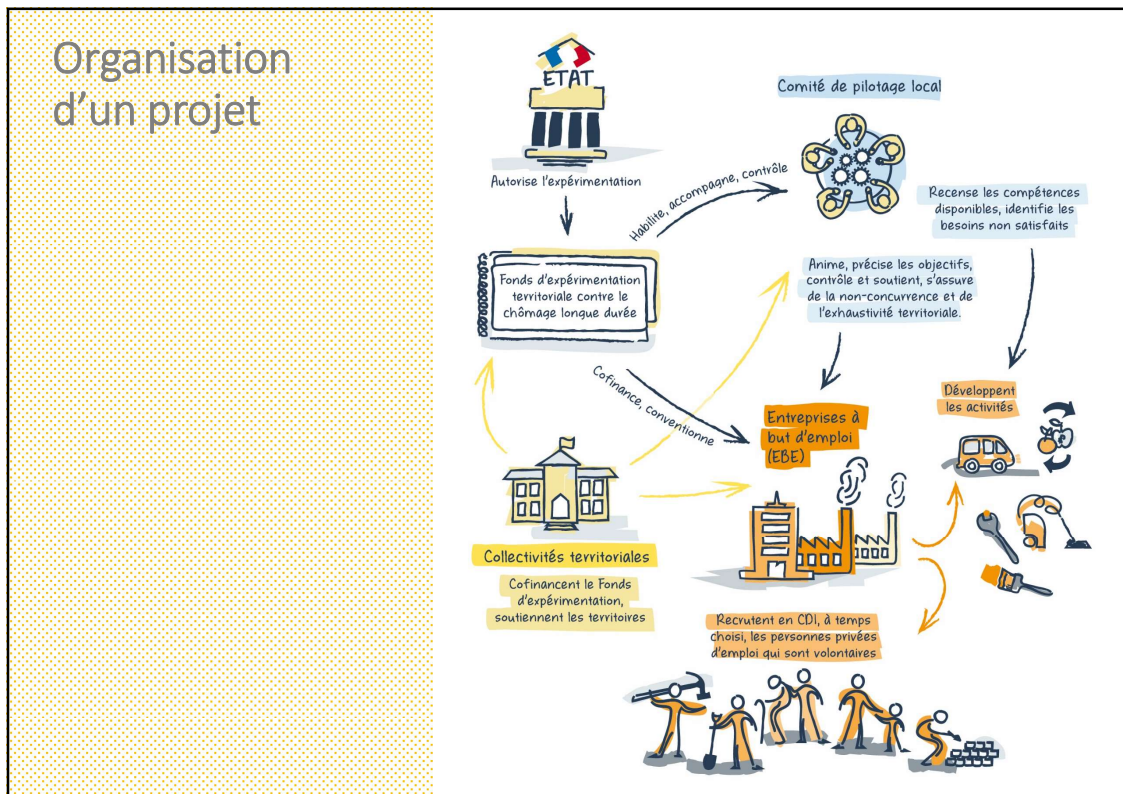
Exemples d'emplois créés



- Les ressources
- locales : DinanAgglo, département , Région , assoc insertion,
- Embauche d'un(e) chef projet
- Nationale : Assoc TZCLD

Et chez nous...

- [Lien carte Nbr de chômeurs par commune sur le territoire de DinanAgglo](#)



Ressources

- L'association nationale TZCLD met à disposition de nombreuses ressources :
<https://www.tzclld.fr/ressources/les-docs/>
- Vidéos de présentation sur LCP (la chaîne parlementaire) :
<https://lcp.fr/programmes/lcp-le-mag/territoires-zero-chomeur-du-travail-a-tout-prix-38074>
- Film "nouvelle cordée" de Marie Monique Robin disponible en VOD 2019
<https://www.filmsdocumentaires.com/films/7048-nouvelle-cordee>)

Témoignages

Extraits de « la fabrique du consensus » 18mai2021

<https://youtu.be/yLOGsPEW6Ng>

- Marc Pottier Maire de Colombelles
 - sur l'apport du projet dans la ville 24:40 => 35:10
 - sur les relations avec les services de l'emploi 48:00
 - sur l'effet vertueux sur l'emploi local et la démocratie locale 52:25
- Franc Pichot Maire de Pipriac et vice président du conseil départ. d'Ille et vilaine
 - lien et complémentarité avec insertion 58:35
- Pierre Yves Marolleau Maire de Mauléon
 - Relations avec la région 1:26:10
 - formation prof. 1:31:40
 - Utopie ... réaliste! 1:37:08 => 1:41:30

Financement projet : [Comment sont financées les entreprises à but d'emploi \(EBE\) ?](#)

- **Les équipes projet sont le bras opérationnel des [comités locaux pour l'emploi \(CLE\)](#).** La loi ne prévoit pas de financer en partie les moyens nécessaires à l'exercice de leurs actions.
- Pour financer leur mission d'animation et d'ingénierie du droit d'obtenir un emploi (soit essentiellement du temps de travail), les équipes projets peuvent se doter de moyens financiers et opérationnels divers, tels que :
 - **la mobilisation de financements d'ingénierie** : Conseils régionaux et départementaux, EPCI, FSE, mécènes privés, subventions de communes,
 - **la mobilisation des salariés des acteurs volontaires du territoire** (collectivité, associations, Pôle emploi, Maison de l'emploi...),
 - **le recours au mécénat de compétences, au bénévolat.**
- D'où l'importance pour les CLE de mobiliser les partenaires et financeurs locaux.
- En 2020, **les équipes d'animation des CLE sur les [10 territoires expérimentaux](#) étaient constituées de 22,5 ETP pour un total de 1 200 000€ (frais de fonctionnement inclus).**

Financement projet : Quel est le coût d'un emploi supplémentaire ?

- L'expérimentation du projet TZCLD a notamment pour objectif de mesurer le coût de l'emploi supplémentaire. **Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de savoir quel est le coût précis de l'emploi supplémentaire, c'est pourquoi l'expérimentation doit se poursuivre et s'étendre à de nouveaux territoires. En effet, le coût reste un objet de l'expérimentation.**
- En 2018, les 11 entreprises à but d'emploi ont constaté qu'un emploi supplémentaire représentait, en prenant les coûts complets de l'entreprise, **en moyenne 27 000€** par ETP. Ce constat a été fait sur des entreprises en phase d'amorçage, avec une croissance importante des effectifs. Ce coût devrait donc diminuer lorsque les effectifs et activités des entreprises seront stabilisés. A ce moment là, nous aurons un meilleur aperçu du coût réel de l'emploi supplémentaire.
- Source : Deuxième bilan intermédiaire de l'expérimentation (2019) consultable sur le site etclid.fr

Financement projet : Le financement public d'une entreprise à but d'emploi (EBE) est-il limité dans le temps ?

- La contribution au développement de l'emploi (CDE) est une **ressource pérenne de l'entreprise à but d'emploi (EBE)**, elle est constitutive de son modèle économique. En ce qui concerne les autres subventions ou aides publiques, leur durée dépend de leurs conditions d'attribution précisées dans des conventions.
- Le Fonds ETCLD, en charge de la gestion de la CDE, a le pouvoir de **moduler le montant de la CDE versé à chaque EBE, en fonction de ses besoins et dans la limite du plafond fixé par décret.**

Financement projet : Comment est fixé le montant de la contribution au développement de l'emploi ?

- Le montant de la **contribution au développement de l'emploi (CDE)** est fixé **par le décret d'application de la loi**, en pourcentage du salaire minimum de croissant (SMIC) sur la base d'un équivalent temps plein (ETP).
- Les **entreprises à but d'emploi (EBE)** perçoivent la CDE en fonction de leurs effectifs traduits en ETP, sur la base de prévisions. Une régulation a lieu en fin d'année sur le réalisé.

Mission de l'Association nationale TZCLD



Annexe 3 – Questionnaire sur les pratiques et envies culturelles des habitants du territoire

Résultats présentés lors à la Commission Culture de
Dinan Agglomération

Commission Culture

Résultats du questionnaire sur les pratiques et envies culturelles des habitants du territoire

Journée « refonte de la politique culturelle »

à Solenval, Plancoët

Le 19 octobre 2021



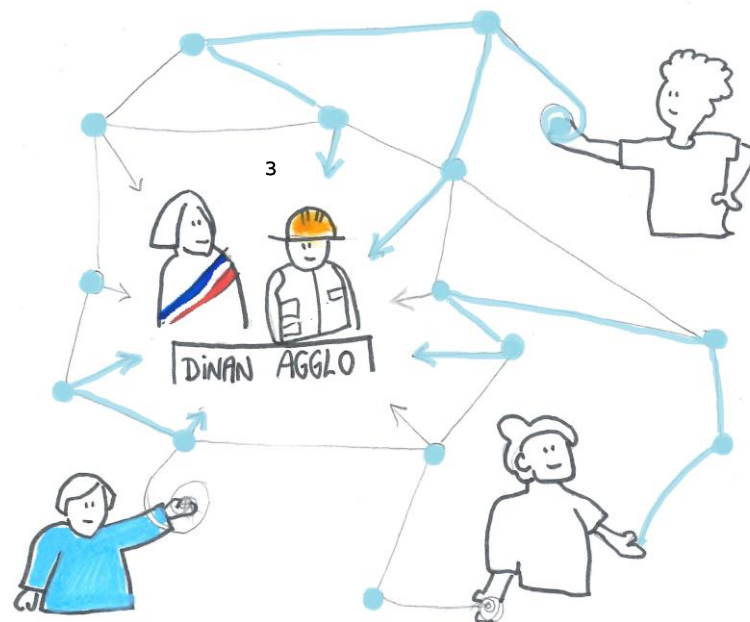
Vous découvrez le Conseil de Développement de Dinan Agglomération, qui permet aux habitants et aux usagers du territoire de donner leur avis et de contribuer aux politiques publiques de Dinan Agglomération.

Sommaire

pp. 2-4 : Réponses au questionnaire

pp. 5-10 : Analyse des résultats chiffrés

pp. 10-14 : Analyse des réponses détaillées



Plus de 600 réponses au questionnaire

Questionnaire Culture

Nombre de réponse par commune

Sources : BD Topo - Dinan Agglomération
Réalisé le 29/09/2021
Enquête basée sur 565 réponses

- Moins de 5
- Entre 5 et 17
- Entre 17 et 35
- Plus de 35

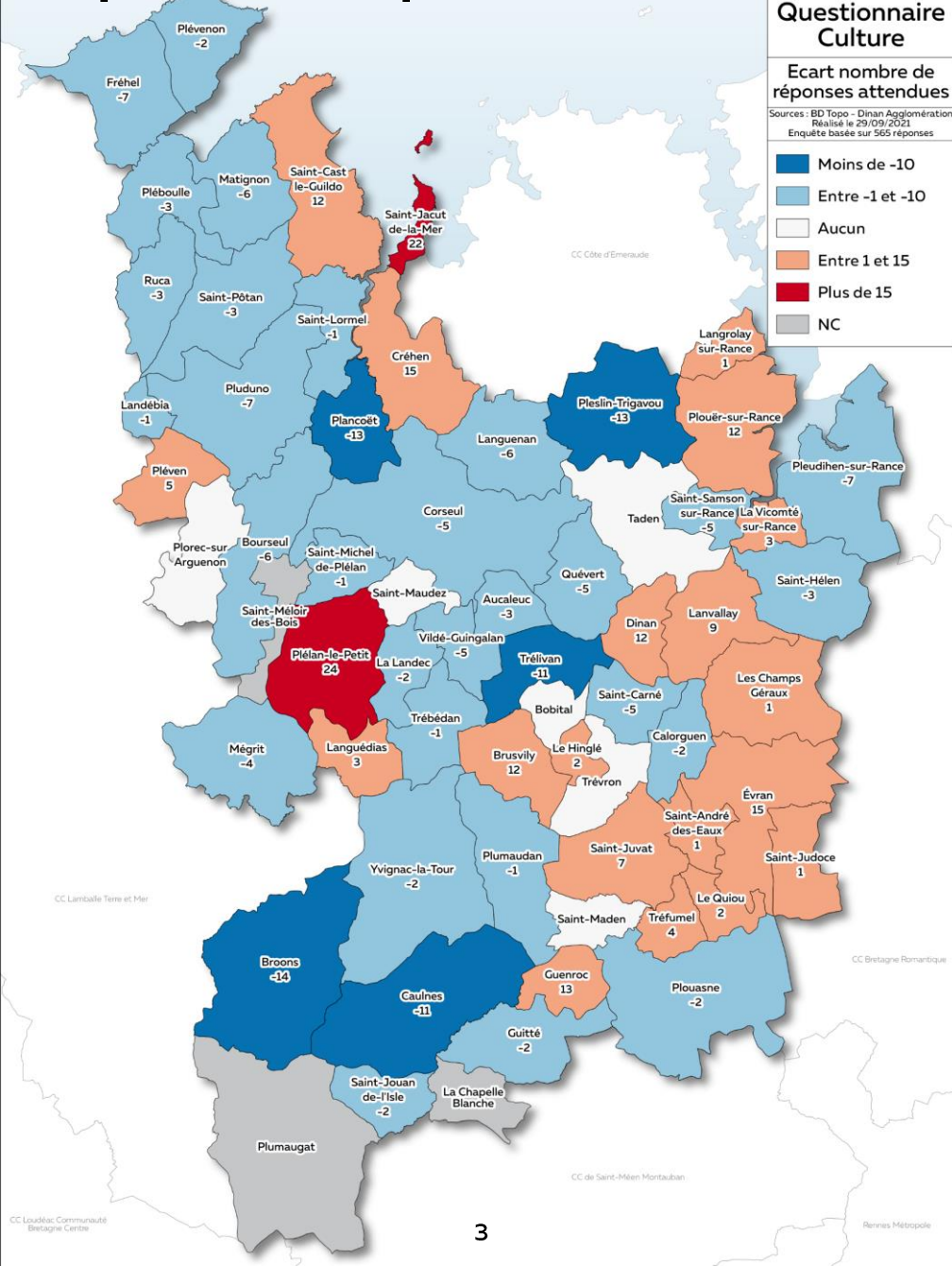
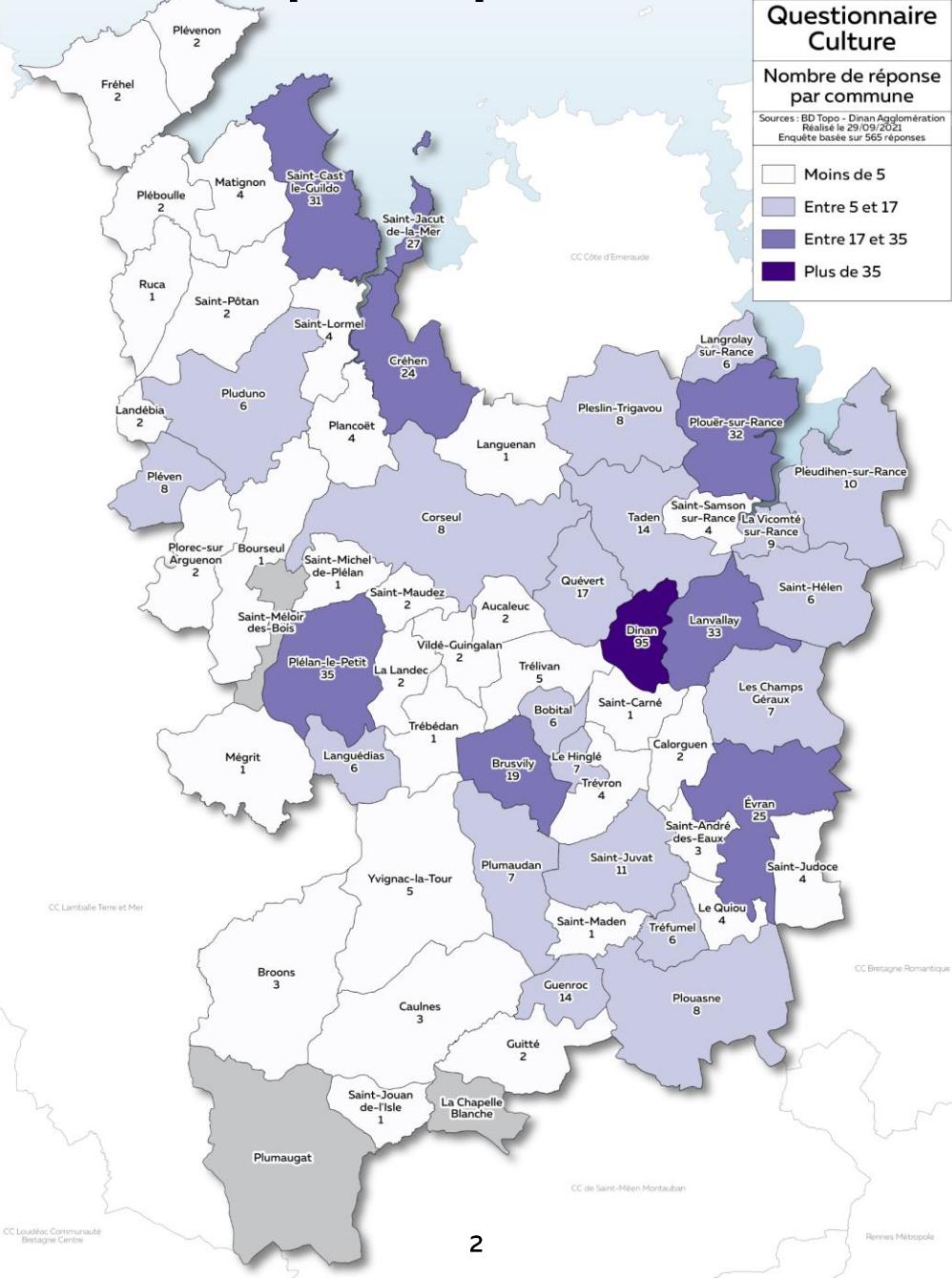
Réponses attendues par communes

Questionnaire Culture

Ecart nombre de réponses attendues

Sources : BD Topo - Dinan Agglomération
Réalisé le 29/09/2021
Enquête basée sur 565 réponses

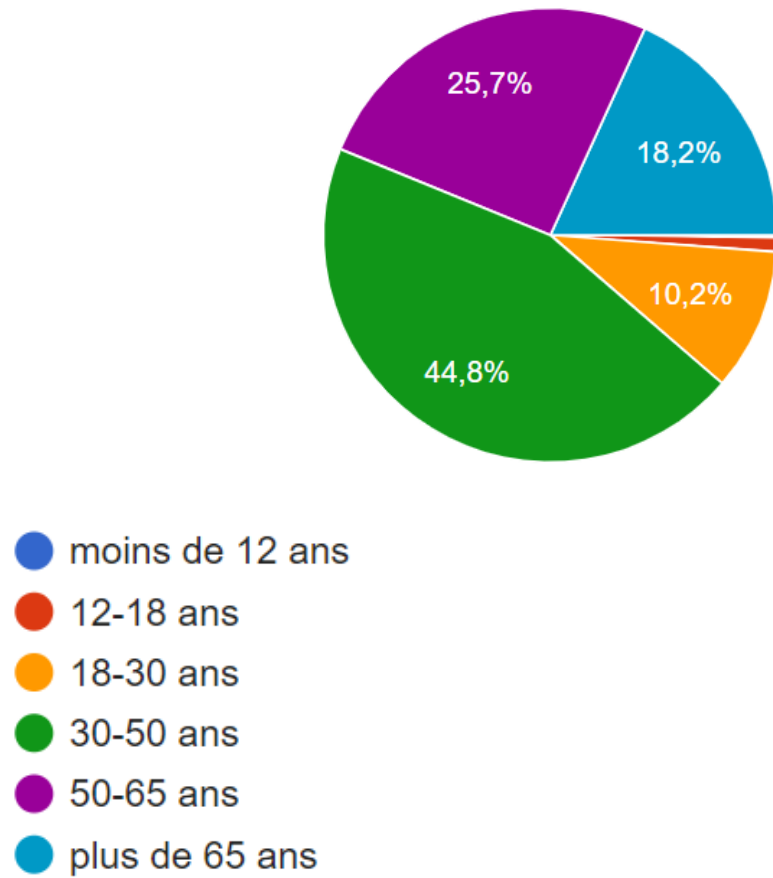
- Moins de -10
- Entre -1 et -10
- Aucun
- Entre 1 et 15
- Plus de 15
- NC



Profil des répondants

A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

600 réponses

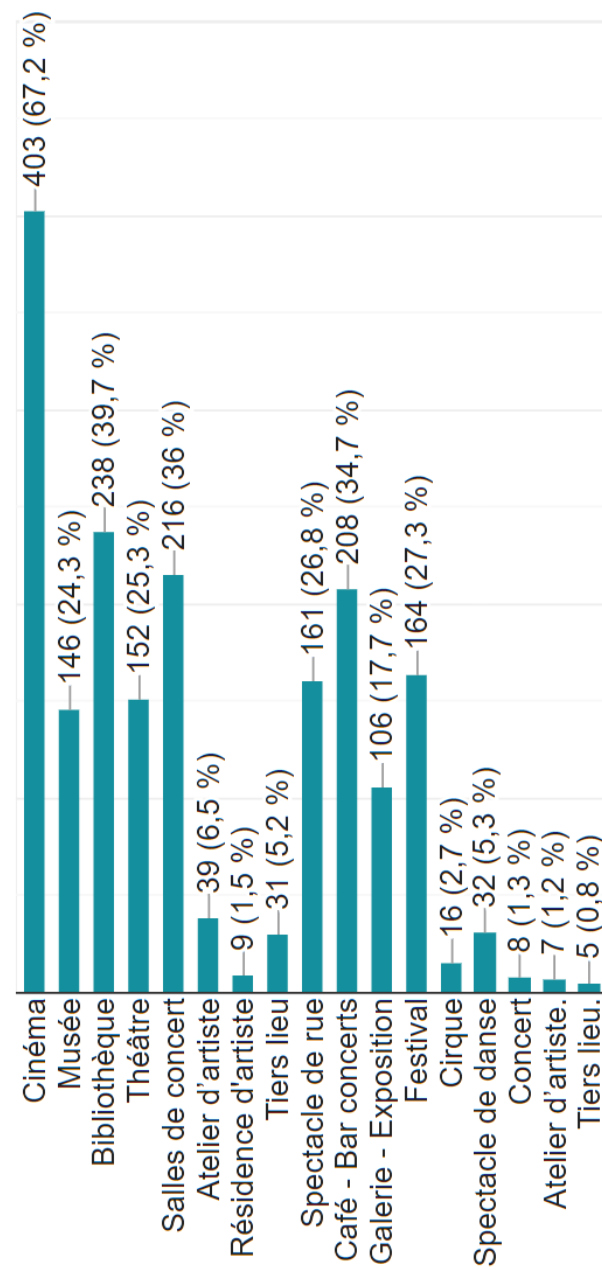


4

Analyse des résultats chiffrés

2.1 Quels sont les lieux culturels que vous fréquentez le plus habituellement ? (4 réponses maximum)

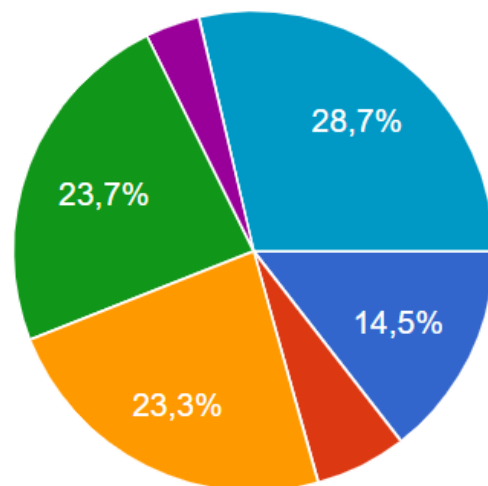
600 réponses



5

2.2 A quelle fréquence, vous y rendez vous ?

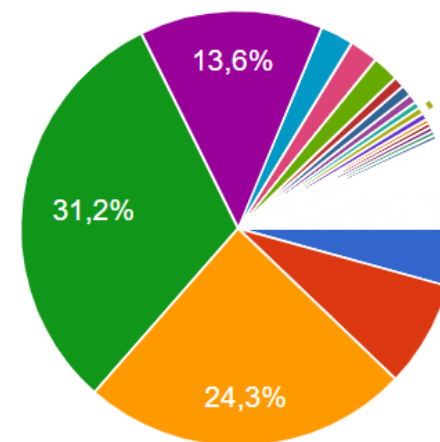
600 réponses



- Une fois par semaine
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par mois
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par an
- Plusieurs fois par an

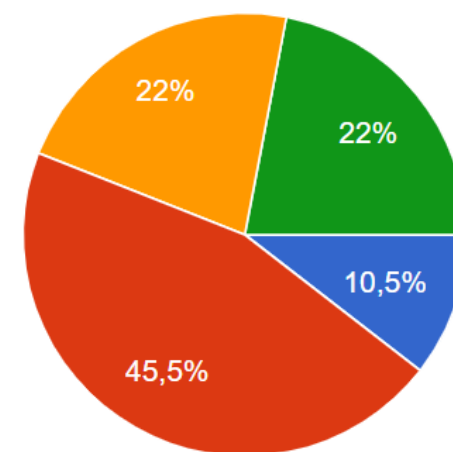
Quel budget êtes-vous prêts à mettre par sortie et par personne ?

- Gratuit
- 0-5 euros
- 5-10
- 10-20
- 20-40
- 40 et plus



Quel est votre temps de trajet maximum pour réaliser une sortie culturelle ?

- 15 min
- 30 min
- 45 min
- 1h ou plus



Freins aux sorties culturelles (par secteur)

DINAN AGGLOMÉRATION | SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Questionnaire Culture

Freins sortie culturelle par secteur

Sources : BD Topo - Dinan Agglomération
Réalisé le 06/10/2021
Enquête basée sur 565 réponses

- La fatigabilité
- Le coût
- Le manque d'information
- Le transport

Souhaits de sorties culturelles (par secteur)

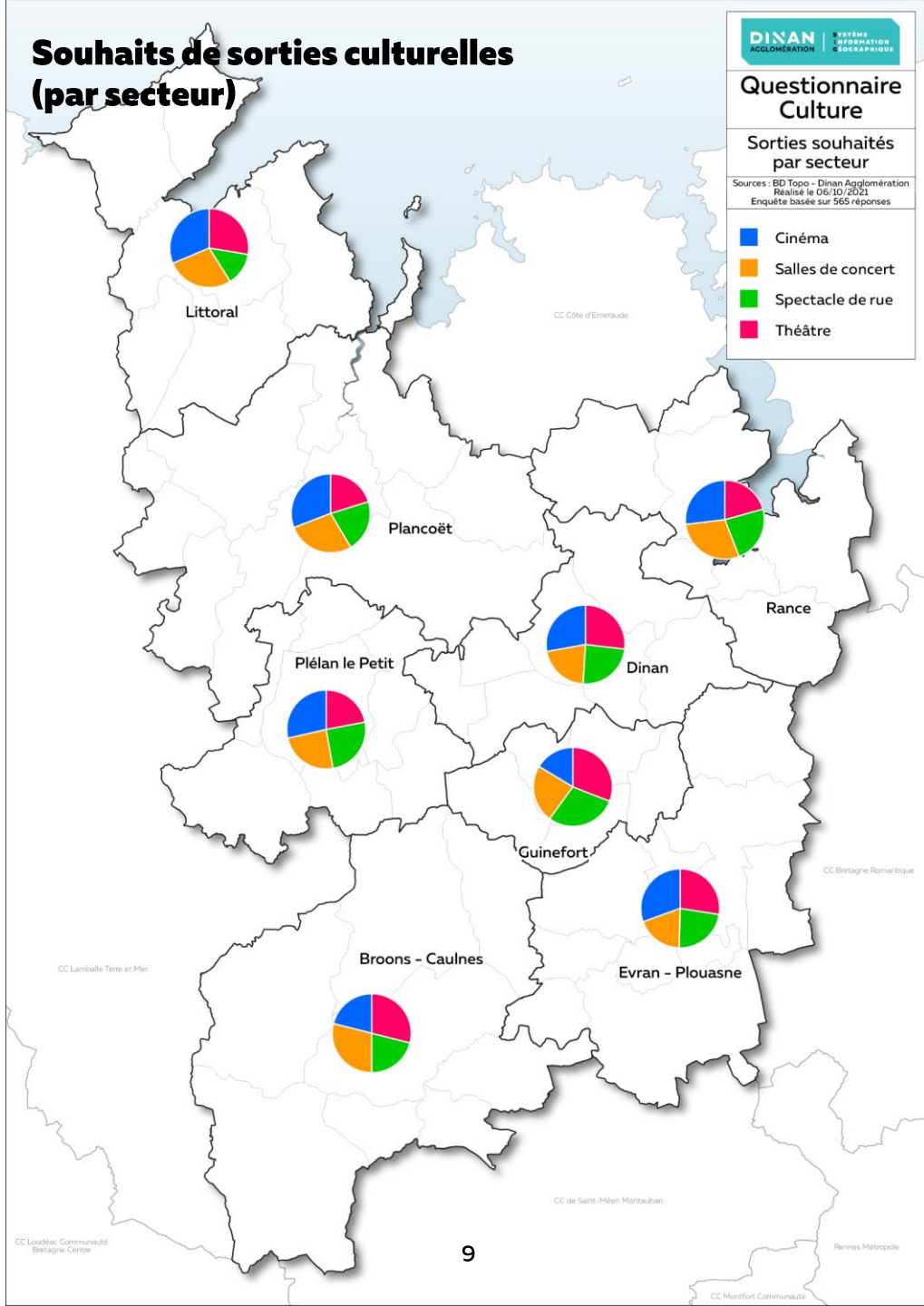
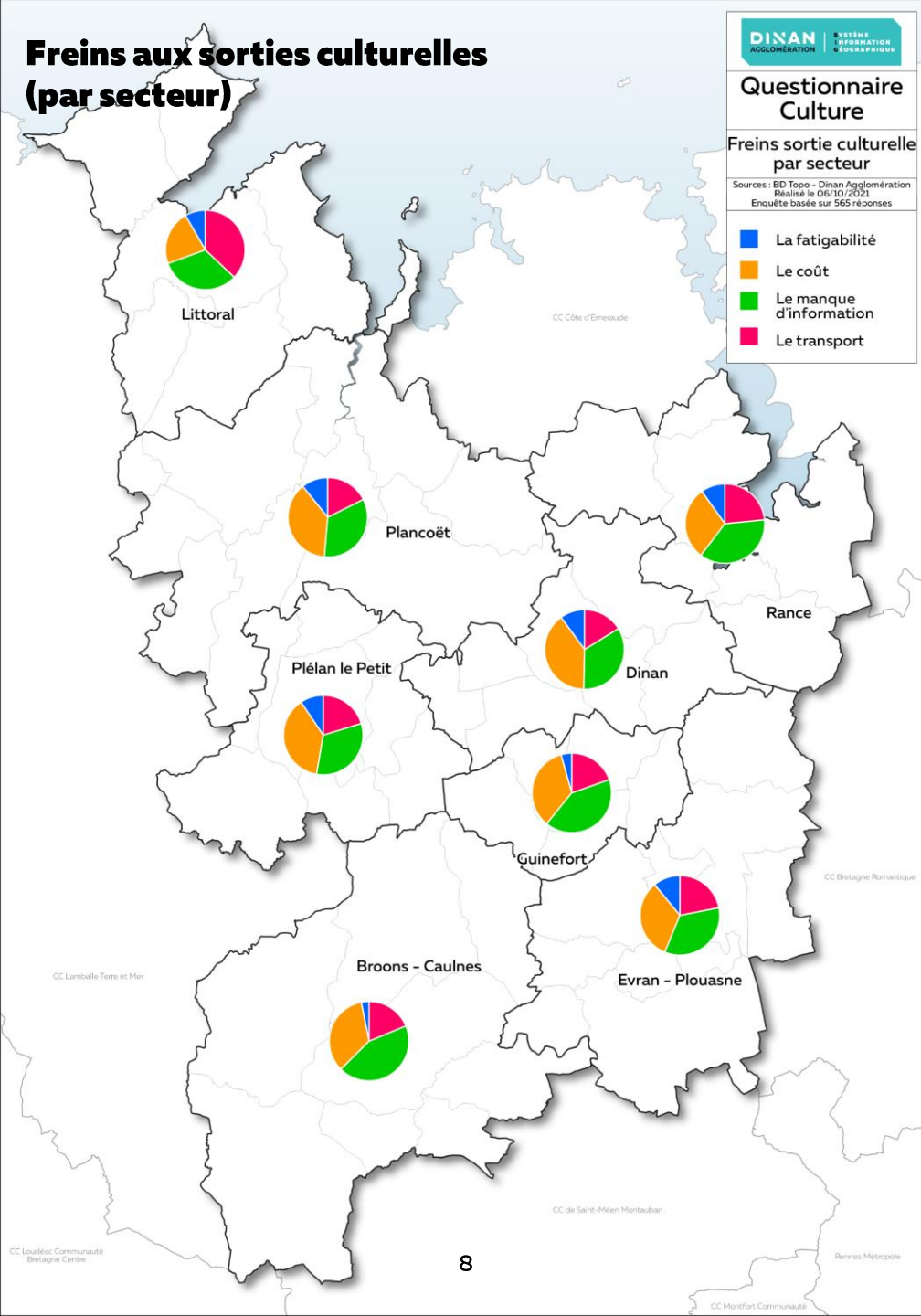
DINAN AGGLOMÉRATION | SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Questionnaire Culture

Sorties souhaitées par secteur

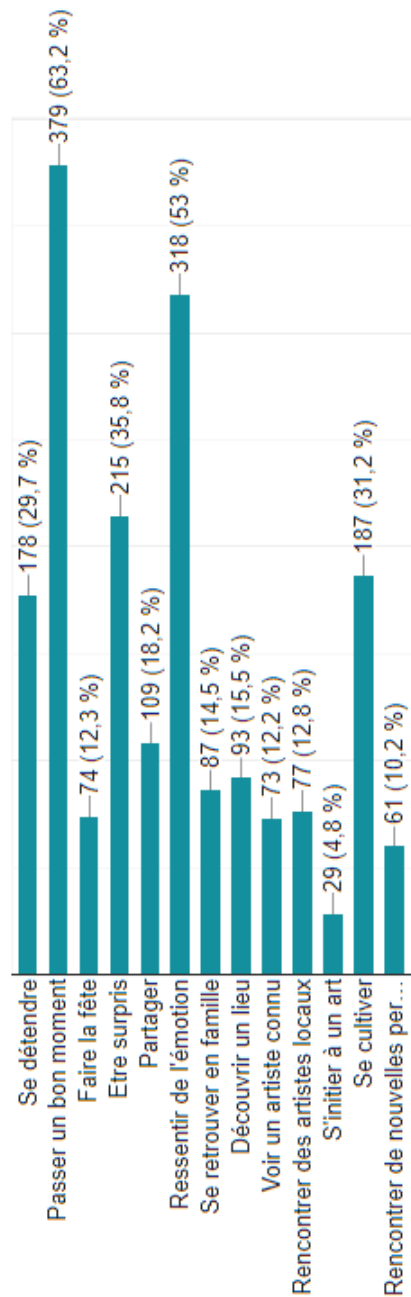
Sources : BD Topo - Dinan Agglomération
Réalisé le 06/10/2021
Enquête basée sur 565 réponses

- Cinéma
- Salles de concert
- Spectacle de rue
- Théâtre



3.2 Quelles sont vos motivations lors d'une sortie culturelle ? (3 choix maximum)

600 réponses



10

Analyse des réponses détaillées

1_Grands thèmes	2_Problématique(s) récurrente(s)	3_Solutions proposées
Communication	Manque de communication sur les événements	<ul style="list-style-type: none"> - Communication plus innovante et dynamique via les réseaux - En physique: commerçant, intervention dans les écoles, bibliothèques - Construire une communauté. - Intervention dans les structures, écoles. - PANNEAU POCKET - Supports fixes de diffusion d'information dédiés à la culture
L'information sur les événements	Information difficile d'accès, trop dispersée	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation, harmonisation de l'information. - Site internet ou application - Une application qui géolocalise les événements, les lieux, sur une période donnée - Page informative - Communication en physique - Information pour les non abonnés - Relais Dinan Agglo - Accessible simplement - Regroupée - Anticipée - Sur tous supports et types de distribution - Affiches, mails, sites Internet, boîtes aux lettres - Interconnexion des salles de spectacle
Les lieux	Le manque de dynamisme et de diversification des lieux culturels	<p>L'espace public: Utiliser la rue comme lieu d'expression, Kiosques sur l'espace public (à animer). Animation de la place Saint-Sauveur. politique culturelle pour les arts plastiques afin d'embellir les espaces publics. Panneaux photos dans la rue, parcs.</p> <p>Les salles de spectacles: Plus de salles de spectacles, plus grande nouveaux endroits peu habituels</p> <p>Création d'un tiers lieux culturel, s'appuyer sur les équipements existants, créer une « fête du spectacle vivant, spectacles itinérants, lieux alternatifs</p>

1_Grands thèmes	2_Problématique(s) récurrente(s)	3_Solutions proposées
Offre culturelle et programmation	Programmation plus localisée souhaitée (manque de proximité)	<ul style="list-style-type: none"> - Spectacle: faire des spectacles dans des lieux inhabituels - Théâtre: rendre plus populaire la programmation et accessible aux jeunes. - Labo: multiplier l'offre avec des acteurs locaux - Valoriser l'offre musicale en ville. - Expositions : proposer plus d'expositions à thème comme l'expo des sens à Dinard - programmation théâtre - Ouverture vers les jeunes . - Rafraîchissement de l'offre - Diversité - Spectacles de rue - Offres itinérantes - Culture de proximité - Culture à domicile - Sur tout le territoire - Résidences d'artistes, - Tournées, festivals - Spontané, éphémère, humour - En rapport avec la culture régionale
Transport	Difficultés et temps de déplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Créneaux horaires à rallonger bus avec des lignes plus lointaines et horaires étendus. - Parking et navette. - Bus qui va directement aux salles de spectacles - Elargissement géo - Amplitude - Covoiturage - Rapprochement de l'offre culturelle - Mettre en place une aide au transport , - Créer des navettes en direction des lieux culturels, - Transport à la demande
Tarifs	Tarifs trop élevés qui ne permet pas un accès favorable aux jeunes et aux familles	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'abonnement valable dans toute l'agglomération. - Pass culture (pour les jeunes, tarifs préférentiels) - Tarifs avantageux pour les familles. - Tarifs réduits pour le cinéma et la bibli. - Bibli gratuite pour les moins de 25 ans ou 12 ans. - Réduction tarifaire

1_Grands thèmes	2_Problématique(s) récurrente(s)	3_Solutions proposées
Le tissu local, les artistes locaux	Manque de moyens pour les acteurs de la culture et difficulté d'agir avec la lourdeur des démarches administratives.	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les lieux de proximité, les artistes locaux, peu connus - Avant un concert de professionnels, proposer à chaque fois un groupe local en 1ere partie. - Nouvelles scènes et salles à petite échelle - Lieux gratuits d'expression pour les artistes - Participation des habitants, du secteur associatif, des entreprises - Accompagner les artistes, les acteurs. - Mutualisation des lieux de représentation - Implication des communes - Artistes peu connus - Une politique culturelle réalisée en concertation avec les artistes - Implication des communes - Soutien des associations - Participation des habitants - Présence d'artistes-ambassadeurs
Les jeunes et la culture	Manque de présence des jeunes dans la vie culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Education, - Intervention auprès d'écoles, structures. - Programmation plus diversifiée. - Tarifs jeunes. - Des spectacles pour scolaires avant la représentation principale. - Visites d'ateliers d'artistes locaux pour les scolaires.
Favoriser l'accès pour tous à la culture	Comment amener tout type de public et éviter le phénomène de l'entre-soi ? La fatigue des personnes âgées, publics absents	<ul style="list-style-type: none"> - Animations dans les quartiers prioritaires. - Développer l'inclusion. - Améliorer l'accès à l'information et la communication. - Transport - Médiation - Elargissement de l'offre - Tarifs adaptés - Médiathèque, ludothèque dans chaque commune - Lieux de rencontres - Décentralisation
Ruralité et culture	Manque d'animations en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de sites en plein air et des bâtiments du patrimoine, décentralisation , - Organiser de petits événements sur sa commune, - Faire revivre les petites communes - Transport
Donner du sens	Manque de lien, sentiment d'éloignement d'une partie de la population envers la culture	Relier culture et éducation populaire